

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2021

\*\*\*\*\*

Sous la présidence de Madame Christine BOST, Maire.

PRESENTS : Mme Evelyne FRÉNAIS – M. Julien OLIVIER – Mme Catherine PIET-BURGUÈS – M. Jean-Baptiste MAÏTIA – Mme Véronique JUSOT – M. Richard CABRAFIGA – Mme Sophie DUPRAT – M. Jean-Luc MESPLÈDE – Mme Christine SEGUINAU – M. Olivier TASTET, Adjoint.

M. Nicolas BARRETEAU – Mme Amandine BETÉS – M. Emmanuel BOURLON – M. Arnaud DERUMAUX – Mme Marie-Christine GUYOT – M. Éric LACOSTE – M. Jean-Pierre LAMAGNÈRE – M. Yves LUCAT – Mme Nathalie MARGUERITTE – Mme Anne Gaëlle MC NAB – Mme Mylène MRABET – M. Dominique ORDONNAUD – Mme Fanny PARRA – Mme Laurence PUYOOU – M. Georges RAYNAUD – Mme Laurence ROY – Mme Nadine SANGUINET-JIMENEZ – Mme Karine THIBAUT – M. Serge TOURNERIE – M. Alexandre TOURRET – M. Didier TRAN MANH SUNG – M. Louis-Maxime VIALA, conseillers.

ABSENT AYANT DONNE POUVOIR :

M. Pierre CHATEIGNER – Mme Sandrine MARSAN – Mme Laurence ROY

Secrétaire de séance : Madame Sophie DUPRAT.

\*

\*\*

.../...

AFFAIRES	DÉCISIONS
<b>Nomination du Secrétaire de séance</b>	Madame Sophie DUPRAT.
Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 MARS 2021.	Voté à l'unanimité
* Communications de Madame le Maire	Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire informe des décisions qu'elle a prises par délégation du Conseil Municipal, depuis la dernière séance.
00 - Administration générale – Proposition de huis clos : Décision. (Rajouté à l'ordre du jour).	Voté à l'unanimité.
01 - Finances - Exercice 2020 - Budget principal et budget annexe - Comptes de gestion : Décision.	Voté à la majorité.
02 - Finances - Exercice 2020 - Budget principal - Compte Administratif - Détermination du résultat : Décision.	Voté à la majorité
03 - Finances - Exercice 2020 - Budget annexe - Compte Administratif - Détermination du résultat : Décision.	Voté à la majorité.
04 - Finances - Exercice 2021 - Budget principal - Affectation du résultat 2020 : Décision.	Voté à la majorité.
05 - Finances - Exercice 2021 - Budget annexe - Affectation du résultat 2020 : Décision.	Voté à la majorité.
06 - Finances - Exercice 2021 - Budget principal - Budget primitif : Adoption.	Voté à la majorité chapitre par chapitre
07 - Finances - Exercice 2021 - Budget annexe - Budget primitif : Adoption.	Voté à la majorité chapitre par chapitre.
08 - Finances - Année 2021 - Impôts directs locaux - Taux d'imposition : Décision.	Voté à la majorité.
09 - Finances - Année 2021 - Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes : Autorisation.	Voté à la majorité..
10 - Finances - Provision pour risques - Créances douteuses Année 2021 : Décision.	Voté à l'unanimité.
11 - RH Personnel - Tableau des effectifs - Modifications - Création d'un emploi de chauffeur de balayeuse désherbeuse (service technique) : Décision - Autorisation.	Voté à l'unanimité.
12 - RH Personnel - Tableau des effectifs - Modifications - Création d'un emploi de dessinateur(trice) projeteur(teuse) catégorie B : Décision - Autorisation.	Voté à l'unanimité.
13 - Patrimoine - 3 Rue Jean Tougne - Parcelle BD 335 p - Acquisition : Décision - Autorisation.	Voté à la majorité.
14 - Patrimoine - 5 rue Jean Tougne - Parcelle BD 74p - Acquisition : Décision - Autorisation.	Voté à la majorité.
15 - Patrimoine - Bordeaux Métropole - Parcelles BD 73, 74p et 75 - Convention d'occupation à titre précaire et révocable : Autorisation.	Voté à la majorité.
16 - Patrimoine - Clos Lescombes - Cession - Avenant au protocole d'accord entre le Conseil Départemental de la Gironde et la commune : Décision - Autorisation.	Voté à l'unanimité
17 - Culture / Sport - "Carte culture-sport" Saison 2020-2021 : Décision.	Voté à l'unanimité.
18 - Coopération intercommunale - Parc Naturel Régional Médoc - Rapport annuel d'activités 2020 : Communication.	Ne donne pas lieu à vote
19 - Patrimoine - Acquisitions et cessions des immobilisations - Année 2020 : Communication.	Ne donne pas lieu à vote.

### Question Orale

Plusieurs habitants de la rue de la Rosière et du quartier Montalieu ont fait état de plusieurs problématiques liées à leur quartier :

- Stationnement « sauvage » dans la rue devant la (les) résidence (s) ou maison (s).
- Stationnement « sauvage » dans la rue
- Manque de sécurité des usagers du parking (entrée-sortie)
- Problème d'encombrants sur l'aire des conteneurs semi-enterrés de la résidence Helleborie
- Problème d'encombrants sur l'ensemble de la rue de la rosière
- Troubles nocturnes et diurnes causés par des habitants et animaux des alentours
- Comportements dangereux telle que la conduite de scooters, quads, motos, à grande vitesse et acrobatiques dans les rues.
- Des chiens, mis sur un terrain vague qui aboient nuits et jours, voire des maltraitements.
- Des vols dans les parkings des résidences.
- Des problèmes généraux d'insécurité et de vandalisme dans le quartier de la rue de la rosière.
- Des problèmes de dimensions de tuyauterie qui fait remonter les égouts dans les appartements. (Villa Floridène)

Il est important que les résidents et habitants de la rue de la rosière, du quartier Montalieu puissent compter sur des forces de l'ordre, sur la Mairie, qu'ils soient réactifs pour faire cesser les infractions afin que ce quartier puisse vivre sereinement.

Quelles sont les actions mises en place pour rencontrer les habitants de ce quartier afin de proposer et de solutionner ces « problèmes » ?

### Réponse

Avant de répondre aux questions, il convient de rappeler que lorsqu'un dysfonctionnement dans la ville est constaté, il serait plus utile d'en faire part sans attendre le conseil municipal afin de répondre au plus vite aux administrés.

**Sur le stationnement**, les habitants des résidences de la rue de la rosière ont été alertés à plusieurs reprises, à titre préventif, afin de les informer de l'interdiction de se garer sur les trottoirs (diffusion de tracts d'information dans les boîtes aux lettres et sur les pare-brises des véhicules). Les bailleurs ont été fortement sensibilisés à cette question.

Il convient de rappeler aux résidents que le parking de la résidence Floridène est surdoté en places de stationnement et que celles-ci sont gratuites mais non utilisées pour la plupart.

A la suite des campagnes de prévention, la police municipale a procédé à des verbalisations en nombre ce qui a permis de considérablement réduire le stationnement sur trottoir. Elle patrouille quotidiennement dans le quartier et procédera à de nouvelles verbalisations autant que nécessaire.

**Sur la question des encombrants** aux abords des containers semi-enterrés, la Métropole, compétente en matière de collecte des déchets, constate effectivement ce phénomène avec ce type de dispositif. C'est un équipement qui n'est d'ailleurs plus déployé à ce jour. Sur le cas de la résidence Helleborie, de nombreuses alertes ont été adressées à Bordeaux Métropole. Les services municipaux ont également, à plusieurs reprises, débarrassé en dépannage les encombrants. Plusieurs courriers ont été envoyés aux syndicats, responsables en la matière et qui devraient s'engager plus activement à la gestion et surtout à la résolution du problème.

**Sur la question des animaux** et de l'éventuelle maltraitance de ceux-ci, la police municipale a pris l'attache de la SPA. Une enquêtrice est à ce jour missionnée et doit coordonner une intervention sur site avec le concours de la police nationale.

Enfin, **en ce qui concerne la tranquillité publique** du quartier, le bailleur Aquitanis est vivement incité à organiser des comités de résidents auxquels la ville prend part afin de poursuivre le travail de médiation avec les habitants. La police nationale intervient

régulièrement pour faire cesser les troubles constatés et notamment lorsqu'elle est sollicitée.

Pour terminer sur la question du **dimensionnement de la tuyauterie** de la résidence Floridène, il s'agit d'une problématique privée entre locataire et bailleur dont les services n'ont à ce jour pas connaissance. Bien que cela ne relève pas de la compétence de la ville, cette préoccupation sera relayée.

Séance levée à 21 h 00

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "C. Billu".